



COMMUNIQUE DE L'USP du 27 février 2020

Thouars, 13 février 2020

Jeudi 13 février, une infirmière exerçant au centre spécialisé de Thouars est morte dans l'exercice de son métier, tuée par un jeune patient hospitalisé. Nous sommes fortement touchés par ce drame qui brise une vie, une famille, des collègues et amènera probablement ce patient au crépuscule quand il s'en rendra compte.

Richard Ferrand ne l'a pas compris, montrant une inhumanité crasse face à la demande de Caroline Fiat, à l'Assemblée nationale, d'une minute de silence à la mémoire de cette jeune femme fonctionnaire.

Si un tel passage à l'acte de patient est rarissime, comportant toujours une part de mystère tenant au déchainement de la folie, il n'en reste pas moins que les professionnels exerçant en psychiatrie ont le sentiment d'être de plus en plus exposés à l'agressivité des patients, particulièrement dans les unités d'hospitalisation. L'accroissement des mesures d'isolement et de contentions montre leurs difficultés à y faire face.

Depuis au moins deux ans, les professionnels de la psychiatrie tentent de faire entendre leur voix pour dénoncer le manque de moyens que sont les leurs pour soigner correctement les sujets qu'ils ont à prendre en charge. Les grèves dures n'y ont pas suffi, le Printemps de la psychiatrie non plus. Les choses n'ont pas changé et ne font qu'empirer.

Pour abaisser ce niveau de violence dans les services, il faut de toute urgence des renforts de personnels pour donner de la disponibilité à la relation, donner du temps pour écouter, penser, comprendre, donner du temps pour faire la cuisine ensemble, donner du temps pour se promener dans les jardins. Ne plus retarder toujours le moment de la rencontre, qui parfois n'a jamais lieu.

Il faut du temps aussi pour l'analyse clinique et institutionnelle.

Il faut d'urgence des formations qui permettent aux médecins de découvrir une pluralité des pratiques, alliant l'apprentissage des psychothérapies à la pharmacopée, et pas uniquement en centres universitaires. Des formations spécifiques pour les infirmiers, dont la psychiatrie représente une portion congrue des trois années d'enseignement post-bac.

Le ministère déplore qu'isolement et contentions sont devenus les réponses de première intention aux phénomènes de violences émergeant dans les services, mais que fait-il pour enrayer le phénomène ?

La psychiatrie, ses usagers et ses professionnels étouffent de cette situation intenable et inhumaine pour tous.

Pour l'USP,

Delphine Glachant